



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 12 avril 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 5 avril 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Marie-Madeleine Bergot, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (à partir de 21h), Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Cindy Le Hen, Yvette Metzger, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel,

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Michaël Quernez
Pascale Douineau a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant (jusqu'à 21h)
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
David Le Doussal a donné pouvoir à Daniel Le Bras
Martine Brézac a donné pouvoir à Soizig Cordroc'h
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Erwan Balanant
Serge Nilly a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

Envoyé en préfecture le 20/04/2017

Reçu en préfecture le 20/04/2017

Affiché le

1. MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE « INITIATIVE SOCIALES ET SANTE »

Exposé :

Par lettre du 4 avril dernier, Martine Brézac, Conseillère municipale, a adressé sa démission de membre de la commission intercommunale « Initiatives sociales et santé » à la Vice-présidente déléguée, pour raisons personnelles.

Il convient par conséquent de la remplacer dans cette commission.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Marc Duhamel, Conseiller municipal, pour remplacer Martine Brézac au sein de la commission « Initiatives sociales et Santé » de la Communauté d'agglomération du pays de Quimperlé.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

